



L'EDITO

CFTC DGFIP



Édition 2025 – Trimestre 1

Syndicat constructif et représentatif

Sommaire :

Page 1 :

Edito – Message de vœux 2025 de la CFTC DGFIP

Page 2 : Les défis de la CFTC DGFIP – La CFTC et le handicap à la DGFIP

Page 3 :

Les enjeux de l'entretien professionnel

Page 4 :

En bref ! – Agenda social – Protection sociale complémentaire – Solidarité Mayotte – Mutations 2025

Contact :

Syndicat National CFTC Finances Publiques

Adresse :

Bâtiment Condorcet –
6 Rue Louise WEISS –
75013 Paris

Courriel :

syndicat-national@cftc-dgfi.fr

Site internet :

<https://www.cftc-dgfi.fr>

S'inscrire à la liste de diffusion :



Message de vœux 2025 de la CFTC DGFIP

Chères collègues, chers collègues,

Alors que 2024 s'achève, riche en défis et en accomplissements, nous tournons nos regards avec espoir et détermination vers 2025. À vous, agents de la DGFIP, nous adressons nos vœux les plus sincères de réussite, de sérénité et de santé pour cette nouvelle année. Que cette nouvelle année ouvre la voie à de belles réussites, à des instants de partage et à une énergie renouvelée.

2024 a été marquée par de nombreuses actions, mais également par des avancées importantes grâce à notre mobilisation collective. Votre engagement au quotidien a également permis de relever des défis majeurs en 2024, et nous tenons à vous en remercier chaleureusement.

En 2025, nous continuerons à défendre vos droits, à vous accompagner dans vos projets et à porter haut les valeurs de justice sociale, de solidarité et d'inclusion.

Nous demeurerons attentifs à vos besoins et aspirations, en restant présents pour améliorer les conditions de travail de chacun, promouvoir l'équité, et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté, en particulier les plus vulnérables d'entre nous.

La CFTC DGFIP s'engage à poursuivre son action en faveur du bien-être de tous les agents, en renforçant le dialogue avec l'administration pour garantir le respect de vos droits, et en soutenant ceux d'entre vous qui rencontrent des difficultés.

Ensemble, faisons de 2025 une année de succès collectif, de solidarité et de progrès. Que ces mois à venir soient remplis d'épanouissement personnel et professionnel, et que nous continuions à œuvrer pour un service public de qualité, à la hauteur de vos attentes.

Bonne année 2025 à toutes et à tous !

La CFTC

VOUS

souhaite

une très

bonne

année 2025



Les défis de la CFTC DGFIP



L'année 2025 constitue une année charnière : elle se situe à mi-chemin entre les élections professionnelles de décembre 2022 et celles prévues en décembre 2026, mais également entre notre congrès tenu en juin 2023 et le prochain, prévu pour juin 2027. C'est donc l'occasion idéale de faire le point sur nos avancées et de nous projeter dans l'avenir.

Notre syndicat occupe une place solide dans le paysage syndical avec plus de 60 sections locales, de nombreux élus dans les instances locales (CSAL/FS), ainsi qu'à l'échelon national (CSAR/FS/CAP). Chaque année, de nouvelles sections voient le jour, et notre organisation progresse en nombre d'adhérents. Cette croissance témoigne de notre dynamisme et de notre engagement auprès des agents.

Le nombre croissant d'accompagnements, qu'il s'agisse des demandes pour les mutations, des entretiens professionnels, etc. illustre notre

visibilité et notre influence sur le terrain. À travers ces actions, nous incarnons un syndicat vivant et actif. Notre objectif est de poursuivre dans cette direction, en étant au plus près de tous les agents, quelle que soit leur catégorie, pour les accompagner et défendre leurs droits, fidèles aux résolutions adoptées lors de notre congrès 2023 à Annecy.

Le prochain congrès sera l'occasion de témoigner de notre bonne santé à l'aune des élections fraîchement déroulées. Cette vitalité se traduira par des instances internes renouvelées, reflet de l'énergie et de la diversité de notre organisation.

Dès 2025, nous devons nous préparer activement à ces échéances. Ainsi, l'année 2025 s'annonce comme une étape cruciale. En poursuivant nos efforts avec ambition et rigueur, nous pourrions continuer à faire de la CFTC DGFIP un syndicat solide, proche des agents, et prêt à relever les défis de demain.



La CFTC et le handicap à la DGFIP : un engagement pour l'inclusion

La CFTC au sein de la DGFIP accorde une attention particulière à la question du handicap en milieu professionnel. Elle s'engage pour l'inclusion et l'accompagnement des agents en situation de handicap, afin de garantir l'égalité des droits et des chances dans leur environnement de travail.

Ses principales actions dans ce domaine incluent :

- 1. L'amélioration des conditions de travail :** La CFTC plaide pour l'adaptation des postes de travail, la mise en place d'aménagements raisonnables et la fourniture d'équipements spécifiques pour les agents en situation de handicap.
- 2. L'accompagnement personnalisé :** La CFTC accompagne les agents dans leurs démarches administratives et dans l'accès à leurs droits, tels que la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Elle propose également un soutien sur mesure pour faciliter l'intégration et le bien-être des agents dans leur environnement professionnel.
- 3. La lutte contre la discrimination :** La CFTC milite activement contre toute forme de discrimination liée au handicap et promeut la

sensibilisation au sein des équipes et des services pour une meilleure inclusion.

- 4. Le dialogue social :** La CFTC joue un rôle clé dans les négociations avec l'administration, en portant des propositions concrètes pour des politiques inclusives : accès aux formations professionnelles, évolution de carrière pour les agents en situation de handicap et mise en œuvre d'initiatives innovantes favorisant leur épanouissement professionnel.

Pour garantir que le handicap ne constitue jamais un frein au travail ou à la progression de carrière, la CFTC DGFIP a également mis en place un réseau de référents Handicap, à la disposition des agents pour répondre à leurs questions ou les orienter. Leurs coordonnées sont disponibles sur notre site.



A venir dans les prochaines semaines, l'entretien professionnel annuel : ses enjeux



L'entretien professionnel à la DGFIP est un moment clé dans le parcours professionnel des agents, car il permet d'évaluer leurs compétences, leurs performances, et de discuter de leurs perspectives d'évolution. **Pour la CFTC DGFIP, plusieurs enjeux sont à considérer pour assurer que cet entretien soit bénéfique pour les agents.**

L'entretien doit permettre :

1. Reconnaissance et valorisation du travail des agents :

- La CFTC DGFIP met en avant la nécessité de valoriser le travail des agents, notamment en ce qui concerne leurs compétences techniques et leur engagement. L'entretien doit être l'occasion de reconnaître les efforts fournis tout au long de l'année.

2. Objectivité et équité :

- Il est primordial que l'entretien soit mené de manière objective et transparente. La CFTC DGFIP est attentive à ce que les critères d'évaluation soient clairs, non discriminatoires, et appliqués de manière uniforme pour tous les agents, afin d'éviter tout traitement inéquitable.

3. Accompagnement dans la carrière :

- La CFTC DGFIP souhaite que l'entretien professionnel soit un véritable outil pour l'évolution de carrière des agents. Cela inclut la discussion sur les formations nécessaires, les possibilités de mobilité interne, et les promotions. Notre syndicat milite pour un accompagnement plus personnalisé des agents.

4. Conditions de travail :

- L'entretien doit également être un moment privilégié pour discuter des conditions de travail des agents. La CFTC DGFIP insiste sur la nécessité d'aborder des sujets comme la charge de travail,

les moyens mis à disposition, et l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

5. Formation continue et montée en compétences :

- Un des enjeux majeurs pour la CFTC est l'accès à la formation continue. Le syndicat estime que l'entretien doit permettre aux agents d'exprimer leurs besoins en matière de formation et d'obtenir un soutien de l'administration destiné à améliorer leurs compétences, en lien avec les évolutions du service public.

Conclusion :

Pour la CFTC DGFIP, l'entretien professionnel est un moment crucial qui doit être utilisé pour la reconnaissance du travail des agents, l'accompagnement dans leur carrière, et l'amélioration de leurs conditions de travail. Il doit donc impérativement être préparé en amont afin que l'agent puisse exprimer clairement et librement ses aspirations, ses difficultés dans un esprit constructif. Moment clé dans une carrière et dans laquelle il prend une place de plus en plus importante, il ne doit pas être négligé.

La CFTC DGFIP milite pour des entretiens transparents, équitables et suivis d'actions concrètes, afin que chaque agent puisse évoluer sereinement au sein de la DGFIP. L'entretien professionnel ne doit pas devenir par dérives un outil de sanction ou de répression, mais rester un outil de référence pour l'agent dans une optique de progrès ou d'amélioration.



Agenda social

Parmi l'agenda social de ce 1er trimestre 2025, la CFTC DGFIP suivra avec attention les dossiers :

- du Comité de Suivi sur la sécurité;
- du Comité de Suivi des accords collectifs rémunération indemnitaires;
- des GT Fonctions RH , Pilotage des emplois et des effectifs, Bilan des LDG promotions et mobilité, et Evolution des concours;
- des GT Egalité professionnelles, Handicap, Eco responsabilité;
- des GT Facturation électronique et Systèmes d'information.

Mayotte : Solidarité aux victimes du cyclone

Samedi 14 décembre Mayotte a été balayée par un cyclone d'une rare intensité. De trop nombreuses victimes sont à déplorer. **La CFTC DGFIP exprime sa solidarité auprès de leurs familles.**

Des dégâts importants ont affecté les bâtiments abritant les locaux de nos collègues sur place. Toutes nos pensées vont vers eux qui, malgré les conditions extrêmement difficiles, seront en première ligne des opérations de reconstruction sur l'archipel.

La CFTC DGFIP participe aux points d'information sur la situation de l'archipel organisés par la Direction générale.

Protection Sociale Complémentaire : La CFTC DGFIP vous informe !

L'année 2025 verra se mettre en place pour une prise d'effet au 1er janvier 2026 la protection sociale complémentaire obligatoire.

La CFTC DGFIP met en ligne une fiche « bon à savoir » qui vous présente l'essentiel de ce dispositif sur son site internet <https://www.cftc-dgfip.fr/> à la rubrique vie de l'agent > vos droits : bon à savoir > conditions de vie au travail.

Tous les correspondants locaux de la CFTC DGFIP disposent des informations indispensables pour répondre à vos éventuelles interrogations.

Mutations 2025 : La CFTC DGFIP à vos côtés !

La campagne de mutations 2025 qui s'est déroulée du 6 au 22 janvier a vu apparaître comme principale nouveauté la suppression des mouvements de mutation pour les cadres supérieurs.

Les IDIV, IP et AFIPA seront dorénavant affectés selon leur profil au fil de l'eau sur appel de candidature, donc au choix.

Cette campagne, pour tous les grades A, B et C a mobilisé les correspondants locaux de la CFTC DGFIP pour répondre aux questions des agents demandeurs.

Un dispositif inédit de renseignements sur rendez-vous individualisés, garantissant la confidentialité que ne permet pas la seule information générale par webinaire, a été mis en place et a accueilli un très grand nombre d'adhérents et non adhérents demandeurs.

